

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

Séance ordinaire du 6 mars 2023

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 6 mars 2023 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2023-03-362

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-363

Procès-verbal de février 2023

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en février 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-364

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 6 mars 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 260 552,60 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Avis de motion

Règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles

Monsieur le conseiller Luc Daigneault donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles.

Le projet de règlement est déposé et présenté.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-365

Règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles : adoption du projet

Considérant que le Conseil municipal désire réglementer la démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance tenue le 6 mars 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le projet de règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles : assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du Conseil le lundi 3 avril 2023 à 19 h 45 concernant le Règlement 2023-463 relatif à la démolition.

Avis de motion

Règlement 2023-464 relatif à l'utilisation de l'eau potable

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-464 relatif à l'utilisation de l'eau potable.

Le projet de règlement est déposé et présenté.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 mars 2023.

2023-03-366

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières : Projet de planification des besoins d'espace 2024-2034

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document *Projet de planification des besoins d'espace 2024-2034*;

Considérant que le Conseil est favorable au projet, mais demande que le Centre de services scolaire prenne en compte les informations transmises concernant les futurs développements domiciliaires;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'informer le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité est favorable au *Projet de planification des besoins d'espace 2024-2034*;
- de transmettre une copie du document *Projets de développement domiciliaire* préparé par la Municipalité et transmis en octobre 2022 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-367

École Paul-Germain-Ostiguy : vernissage

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel reçu le 22 février 2023 des élèves de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, demandant une commandite pour le vernissage photo sous le thème *Je capture mon patrimoine local édition 2023*;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Victor Bonvouloir : demande d'appui à une demande au Ministère de l'Environnement

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il est en conflit d'intérêts par rapport à la demande d'appui à une demande au Ministère de l'Environnement déposée par Monsieur Victor Bonvouloir et quitte la salle.

Victor Bonvouloir : demande d'appui à une demande au Ministère de l'Environnement

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de Monsieur Victor Bonvouloir afin que la Municipalité appuie sa demande auprès du Ministère de l'Environnement pour que ledit Ministère localise à l'aide d'appareils spécialisés et par creusage les boues et déchets qui, selon lui, ont été enfouis sur les lots mentionnés dans sa demande.

Monsieur Bonvouloir est présent dans la salle et répond aux questions des membres du Conseil. Selon les informations obtenues, la Municipalité devrait appuyer la demande pour que le Ministère procède. Des informations supplémentaires sont nécessaires pour le traitement de la demande. Le dossier est reporté à une séance ultérieure.

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir reprend son siège.

2023-03-368

Bureau : remplacement du chauffe-eau

Considérant que le rapport d'inspection daté du 23 janvier 2023 du Fonds d'assurance des municipalités du Québec recommande le remplacement du chauffe-eau au bureau municipal;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat d'un chauffe-eau au montant de 657,99 \$ et son installation au tarif de 105 \$/h à Plomberie MJ7 inc., le tout, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-369

Centre communautaire : achat de clôtures temporaires

Considérant qu'une partie de la façade arrière du centre municipal menace de s'effondrer;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

Considérant que les membres du Conseil désirent rendre l'endroit sécuritaire par l'installation de clôtures temporaires;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat de clôtures temporaires à Équipement Mathieu, selon les termes de la soumission datée du 23 janvier 2023, pour un montant de 1 716,65 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

MMQ assurance : renouvellement du contrat d'assurance 2023-2024

Les documents concernant le renouvellement des assurances municipales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour la période 2023-2024 sont déposés.

2023-03-370

Bureau : travaux de remplacement de clapet

Considérant que le remplacement d'un clapet antiretour est nécessaire au bureau municipal;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un clapet antiretour à Plomberie MJ7 inc., selon la soumission datée du 2 mars 2023, pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-03-371

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu – Rapport annuel d'activités pour l'an 5

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1^{er} janvier au 31 décembre;

Considérant que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

Considérant que le rapport annuel d'activités de l'an 5, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les membres du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont pris connaissance dudit rapport;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le rapport annuel d'activités de l'An 5, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et d'autoriser sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-372

Bornes d'incendie : inspection et rinçage

Considérant les travaux annuels d'inspection et de rinçage des bornes d'incendie;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Hydra Spec, selon les termes de la soumission datée du 14 février 2023, pour un montant maximal de 1 950 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-373

Caserne incendie et garage municipal : réfection de la toiture

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour les travaux de réfection de la toiture à la caserne d'incendie et au garage municipal;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

Considérant que toutes les soumissions reçues excèdent largement le budget établi pour la réalisation des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de refuser toutes les soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-374

Travaux de réfection de pavage 2023 : appel d'offres

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de réfection de pavage soient effectués dans le 9^e Rang, le rang du Lac (sections communes avec la Municipalité de Sainte-Sabine), le 11^e Rang, le chemin Lebeau et le Rang du Haut-de-la-Rivière Nord;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la parution et les frais de l'appel d'offres conformément aux dispositions du Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle de la Municipalité;
- de nommer Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de responsable de l'octroi du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-375 Garage : remplacement d'une porte

Considérant qu'une porte doit être remplacée au garage municipal;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Fontaine Portes et fenêtres Inc., selon les termes de la soumission datée du 9 février 2023, pour un montant de 12 863,40 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-376 Regards pluviaux : nettoyage annuel

Considérant les travaux de nettoyage annuel des regards pluviaux;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Enviro 5, selon les termes de la soumission datée du 7 novembre 2022, pour un montant maximal de 4 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-377 Journalier : fin de la période de probation

Considérant que Monsieur Xavier Turcotte-Duquet a été embauché à titre de journalier le 12 septembre 2022;

Considérant que la période de probation est terminée;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'embaucher Monsieur Xavier Turcotte-Duquet de façon permanente pour le poste de journalier, et ce, selon les conditions du document « Conditions de travail – Xavier Turcotte-Duquet - 13 mars 2023 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-378 Emploi d'été : offre d'emploi

Considérant que la Municipalité a présenté une demande à Emplois d'été Canada pour bénéficier des services d'un employé pendant la période estivale 2023;

Considérant que malgré le fait qu'une réponse à la demande n'a pas encore été reçue, le Conseil désire publier l'offre d'emploi;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi d'une durée de 12 semaines, à raison de 40 heures par semaine à compter du 19 juin 2023, le tout, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

- de publier l'offre dans le journal L'Avenir et des Rivières, sur le site Carrefour emploi jeunesse, le site Internet de la Municipalité, le bulletin municipal ainsi que sur Facebook.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-379 Compresseur : entretien annuel

Considérant les travaux d'entretien annuel des compresseurs au réservoir;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Air Expert, selon les termes de la soumission datée du 27 janvier 2023, pour un montant maximal de 2 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-380 Débitmètre : calibrage annuel

Considérant que les débitmètres doivent être calibrés annuellement;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat à Compteurs d'eau du Québec, selon les termes de la soumission datée du 11 janvier 2023, pour un montant de 1 095 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-381 Système de chlore : entretien annuel

Considérant l'entretien annuel du système de chlore au réservoir;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Chloratech, selon les termes de la soumission datée du 17 janvier 2023, pour un montant de 1 344,61 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-382 Vannes : entretien annuel

Considérant l'entretien annuel des vannes au réservoir;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Provan, selon les termes de la soumission datée du 2 février 2023, pour un montant maximal de 3 970 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-383

Aqueduc : rinçage unidirectionnel annuel

Considérant que le rinçage du réseau d'aqueduc doit être effectué annuellement;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat à Hydra Spec, selon les termes de la soumission datée du 14 février 2023, pour un montant de 1 300 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-384

Aérateurs : entretien semestriel

Considérant que les aérateurs situés aux étangs nécessitent un entretien semestriel;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat à Brault Maxtech, selon les termes de la soumission datée du 21 novembre 2022, pour un montant de 4 400 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-385

Station de pompage : nettoyage semestriel

Considérant que la station de pompage des eaux usées nécessite un nettoyage semestriel;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Enviro 5 pour un montant maximal de 6 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-386

368, rue Principale : consommation d'eau par heure

Considérant que les membres du Conseil désirent effectuer un suivi de la consommation d'eau du 368, rue Principale;

Considérant que pour effectuer un suivi, l'acquisition d'un transmetteur cellulaire est nécessaire;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'achat d'un transmetteur cellulaire au montant de 233 \$ plus taxes et d'un abonnement mensuel au montant de 25 \$ plus taxes par mois à Compteurs d'eau du Québec, selon les termes de la soumission datée du 3 février 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-387

Rue Bonvouloir : demande de dérogation mineure

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour permettre la création d'un lot ayant un frontage de 36,62 mètres sur la rue Bonvouloir;

Considérant que le règlement de lotissement prévoit un frontage minimal de 50 mètres;

Considérant que le projet est situé en zone mixte Mic-3 selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil désirent favoriser l'implantation d'entreprises sur la rue Bonvouloir;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant que malgré la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2023-03-153) le Conseil est favorable à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de février 2023 est déposé au Conseil.

2023-03-388

Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : demande de réservation de terrain

Considérant la demande d'autorisation du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour :

- l'utilisation du terrain du cimetière et le terrain situé au coin du 9^e Rang et de la rue de la Forge les fins de semaine lors de ses activités;
- l'installation d'un chapiteau sur le terrain des loisirs la fin de semaine du rodéo;
- la réservation du chalet du 2 au 6 août;
- l'utilisation de la patinoire pour l'installation de kiosques et cantines pour toutes les fins de semaine de compétitions

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande sous condition d'une cohabitation harmonieuse avec le camp de jour qui utilise aussi le terrain des loisirs et le chalet à ces dates;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'acquiescer aux demandes du Festival, sauf en ce qui a trait à la réservation du chalet et du terrain des loisirs, la priorité étant accordée au camp de jour, le Festival pourra utiliser ces installations conditionnellement à une cohabitation harmonieuse avec le camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

2023-03-389 **Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
demande de commandite**

Considérant la demande de commandite du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour ses activités 2023;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du document expliquant les diverses commandites et ont choisi la « Commandite Or »;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser une commandite de 1 500 \$;
- d'autoriser l'émission du chèque à la réception du programme officiel et dépliant conforme aux privilèges d'une « Commandite Or ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-390 **Fête nationale : budget**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la Fête nationale prévue le samedi 24 juin 2023;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 21 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-391 **Pâques 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la fête de Pâques 2023 prévue le samedi 8 avril 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 2 600 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-392 **Jour de la Terre 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre du Jour de la Terre qui se tiendra le 22 avril prochain;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 300 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-03-393 **Toilette chimique**

Considérant que les membres du Conseil désirent que 2 toilettes chimiques soient installées sur les terrains municipaux, soit à l'intersection de la rue de la Forge et du 9^e Rang ainsi que sur le site de la Fête nationale;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 MARS 2023**

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la location de 2 toilettes chimiques de Sanibert Inc., selon les termes de la soumission datée du 3 mars 2023, pour une période de 21 semaines à partir du 1^{er} mai 2023, pour un montant maximal de 1 500 \$ plus taxes incluant le transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2023-03-394

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire